



Les monnaies après la chute de Napoléon III

*Exposé fait devant la SSN en mars 2019
par Jacques Daunis*

Un peu d'histoire

La période suivant l'abdication non prévue de Napoléon III en 1870 à la suite de la perte de la guerre avec la Prusse a été incertaine sur le plan politique pendant deux ans au moins. Le 4 septembre 1870 la République est proclamée, mais après les élections législatives du 8 février 1871 la France est coupée en deux, si Paris a voté républicain et socialiste, la province porte à l'assemblée une écrasante majorité monarchiste. L'antagonisme entre Paris et Versailles devenu en mars 1871 le siège du gouvernement et de l'assemblée se radicalise. Paris forme alors une commune révolutionnaire, le terrible hiver 1870/1871 qui se traduit par une famine à Paris épuisée par 130 jours de siège, pousse en plus à la guerre civile. En mars 1871 une série de mesures sociales brutales (loyers impayés devenus exigibles, menaces d'expulsion, plus de délais de paiement aux commerçants, suppression de la solde des gardes nationaux etc...) fait basculer la population ouvrière dans la révolte et le 28 mars la Commune de Paris est proclamée, c'est un état dans l'Etat.

Le gouvernement dirigé par Thiers (élu en février 1871, il avait été déjà chef du gouvernement en 1836 sous Louis-Philippe) évacue la capitale pour Versailles. La Commune prend alors plusieurs mesures symboliques : le [drapeau rouge](#) est adopté le 28 mars et le [calendrier républicain](#) est remis en vigueur (l'année devient [AN 79](#) de la République). Les arrestations des notables et des prêtres se multiplient et certains sont fusillés. Le gouvernement tente de reprendre Paris par la force. Début mai, les troupes régulières du Général Mac-Mahon remportent de nombreuses victoires puis pénètrent dans Paris le 21 mai. Durant une semaine de violents combats, appelée la "semaine sanglante", les forces de la Commune sont repoussées. La répression est impitoyable et estimée à environ 20.000 morts du côté de la Commune auxquels s'ajoutent environ 38.000 arrestations dont beaucoup seront fusillées. Ces violences sont accompagnées de nombreuses destructions qui sont imputables à la fois à l'âpreté des combats et des dégradations volontaires ainsi qu'à la politique de la terre brûlée lors de l'avance des versaillais, comme ce fut le cas pour la colonne de la [place Vendôme](#), le [palais des Tuileries](#), la Bibliothèque impériale avec ses quelques 200 000 livres et manuscrits, le [palais de justice](#) (la [Sainte-Chapelle](#) a échappé de peu aux flammes), le [palais d'Orsay](#) (où siègent le [Conseil d'État](#) et la [Cour des comptes](#)), le [palais de la Légion d'honneur](#), une partie du [Palais-Royal](#), la [Caisse des dépôts et consignations](#) ainsi que beaucoup d'autres (la maison de Thiers surnommé entre autres le nabot monstrueux car il mesurait 1,55m, est détruite). Beaucoup de Parisiens (100 000 selon Thiers), habitant surtout des quartiers aisés de l'Ouest parisien ou fonctionnaires, avaient quitté Paris pour Versailles. La Commune ne représentait plus alors qu'à peu près la moitié de la population parisienne. Pour mémoire à l'emplacement du point de départ du soulèvement parisien, on construira

la [basilique du Sacré-Cœur de Montmartre](#) en application d'une loi du 24 juillet 1873, pour « expier les crimes des fédérés ».

Le 31 aout 1871 Thiers devient donc le 1^{er} Président de la III^{ème} République et le restera jusqu'au 24 mai 1873 (il sera remplacé par Mac-Mahon).

Les premières monnaies de la III^{ème} république

Les monnaies d'or

Toutes les monnaies à l'effigie de Napoléon III ne pouvant évidemment plus être frappées après l'abdication de Napoléon III, il a fallu dans la précipitation trouver de nouveaux motifs. Par la loi du 20 juin 1871 on refrappe la monnaie au génie de 20 francs or (900/000) gravée par Dupré durant la II^{ème} République de 1848 à 1849, mais à la différence que le sinistre bonnet phrygien (symbole des guillotineurs de la révolution) qui surmontait le faisceau de licteur est remplacé par une main de la justice et par l'absence d'inscription sur la table de la loi. Cette monnaie d'or, qui n'a été frappée que par l'atelier de Paris à presque 100 millions d'exemplaires en 28 ans, sera remplacée en 1898 par la 20 francs au coq.



Quelques années après la pièce de 20 francs, des divisionnaires de 10 francs et 5 francs or ont été frappées pendant quelques années à partir de 1878. Elles sont du type Cérès gravé par Louis Merley sur le modèle des monnaies de la II^{ème} République et n'ont été produites que par l'atelier de Paris. Si la monnaie de 10 francs a été frappée à un peu plus de 2 millions d'exemplaires entre 1878 et 1899, par contre la monnaie de 5 francs or est restée très confidentielle, quelques dizaines d'exemplaires seulement et n'a certainement jamais circulé, elle est donc excessivement rare (et chère : environ 4500€ en état superbe).



Les monnaies de 50F et 100F (de type au génie) n'ont été frappées que plus tard aussi, à partir de 1878.

Les monnaies d'argent

Les monnaies de 5 francs

La pièce de 5 francs en argent est la plus populaire de ces monnaies car de valeur moindre, elle reste à mon avis la plus emblématique de cette période car ce n'est pas une mais 3 monnaies différentes de 5 francs qui ont été frappées de manière concomitante. Je cite les commentaires du catalogue « Le Franc » sur ces monnaies de 5 francs : « Ce type a été fabriqué en urgence car non seulement la période est troublée par les suites de la guerre de 1870 et l'insurrection de la Commune, mais encore la chute de Napoléon III n'ayant pas été prévue, rien n'est disponible pour produire des monnaies « républicaines ». On n'était d'ailleurs même pas certain du régime politique à venir puisqu'une restauration monarchique était largement envisagée, n'hésitant qu'entre le Comte de Paris pour les Orléanistes et le Comte de Chambord pour les légitimistes. Ce n'est qu'en 1873 que le refus du Comte de Chambord d'accepter le drapeau tricolore va définitivement faire échouer une troisième restauration.

Aussi surprenant que cela paraisse, trois types différents ont été frappés dans un laps de temps très faible (3 mois) à la suite des décisions ministérielles des 7 septembre et 7 décembre 1870.

- La 5 francs Cérès sans légende

Ce type monétaire, en argent 900/000 a donc été fabriqué dans la précipitation avec le droit des 5 francs émis sous la Deuxième République dont elle reprend l'emblème et un revers hérité des 5 francs de Louis-Philippe. »

5F II^{ème} république



5F Louis-Philippe



5F Cérès sans légende 1870

Cette 1^{ère} monnaie (voir ci-dessus) créée par le décret du 7 octobre 1870 (décision du 7 septembre) a donc été frappée à partir de 2 empreintes anciennes pendant 2 ans seulement,

1870 et 1871, presque exclusivement à Bordeaux (K), siège du gouvernement provisoire, à respectivement 569.662 et 604.313 exemplaires, cela explique sa valeur importante (100 à 500€ en état TTB). A signaler une variante recherchée, l'orientation de la lettre M dans le différent en forme d'étoile situé en bas à droite du revers (à 2h, la plus rare estimée à 3000€ en TTB, à 4h, à 11h ou à 12h, entre 300 et 500€ en TTB). Il existe aussi une autre très rare variété dans le nom du graveur (Eugène-André Oudiné) sous la tête de Cérès : A E OUDINE au lieu de E A OUDINE (voir photo ci-contre, monnaie vendue récemment 1200€).

- *La 5 francs Cérès avec légende*

En même temps, par le décret aussi du 7 octobre 1870, le Gouvernement de Défense Nationale décide de modifier la frappe de la pièce précédente qui conserve le même avers (tête de Cérès) mais dont le revers présente maintenant en plus la titulature « Liberté, Egalité, Fraternité ». Cette monnaie frappée uniquement en 1870 à Paris à plus d'un million d'exemplaires se trouve plus facilement que la précédente (environ 50€ en état TTB).



- *La 5 francs Hercule*

Toujours par le même décret du 7 octobre 1870, il a été frappé parallèlement une nouvelle monnaie de 5 francs créée pendant la période du Gouvernement insurrectionnel de la Commune de Paris (18 mars au 28 mai 1871), avec les mêmes quantités d'argent, de poids et mêmes dimensions que les précédentes, mais reprenant totalement le type emblématique à l'Hercule de la II^{ème} République gravée par Augustin Dupré.



Toutes ces monnaies, frappées soit à Paris (A) soit à Bordeaux (K) possèdent sur le revers en bas à gauche le différents « abeille » mais à droite seules les monnaies frappées durant la Commune à Paris (A) en 1871 possèdent le différent « trident ψ » alors que toutes les autres ont comme différent une « ancre ». Les monnaies de la Commune de Paris au « trident » sont particulièrement recherchées par les collectionneurs et se négocient à des tarifs plus élevés (elles étaient considérées comme fausses par le Gouvernement de Défense Nationale).

Cette monnaie emblématique et très répandue de la III^{ème} République sera ensuite frappée à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, contrairement à celles de type Cérès, sans discontinuité jusqu'en 1889 (seules les 3 premières années 1870A à 1872A et les années 1878 et 1889 sont rares). Elle sera remplacée à partir de 1933 par des pièces de 5 francs en nickel, cupro-nickel ou en aluminium, et ce n'est seulement que sous la V^{ème} République en 1959 que réapparut une nouvelle monnaie en argent de 5 francs, cette fois-ci de type semeuse.

Les monnaies de 2 francs

Comme pour les pièces de 5 francs, il y eu plusieurs types de monnaies émises simultanément en 1870, la 2 F Cérès sans légende et la 2 F Cérès avec légende, toutes deux par décret du 7 octobre 1870, de présentations identiques à celles des pièces de 5 francs. Une différence importante avec les monnaies de 5 francs précédentes réside dans la quantité d'argent dans l'alliage qui n'est plus de 900/000 mais de 835/000.



La monnaie sans légende a été frappée à Paris uniquement en 1870, celle avec la légende, plus répandue jusqu'en 1895, a été frappée pour la plupart à Paris mais aussi à Bordeaux de 1871 à 1873, avec pour certaines années de ces deux ateliers des variétés avec petit K et grand K et petit A et grand A.

La pièce de 1 franc

Contrairement aux précédentes il n'y a qu'un type de cette monnaie, toujours de type Cérès mais avec légende, elle est aussi en argent 835/000. Elle a été frappée à Bordeaux en 1871 et 1872 et à Paris de manière discontinue, en 1871 et 1872 puis en 1878, 1881, 1887 à 1889 et 1894 à 1895. Elle a été frappée à environ 30 millions d'exemplaires et est donc assez commune



La pièce de 50 centimes en argent

Comme la précédente, une seule monnaie de 50 centimes, de type Cérès avec légende a été frappée durant cette période (de 1871 à 1874 puis en 1878 et en 1881 et 1882, de 1886 à 1889 et enfin en 1894 et 1895, toujours en argent 835/000. Mises à part les années 1873, 1886 et surtout 1889 (100 exemplaires seulement) cette monnaie est assez commune.



La pièce de 20 centimes en argent

Mise à part sa valeur cette pièce possède les mêmes types que la pièce précédente (elle est la copie, exceptée la date, du 20 centimes Cérès de la IIème République), elle est toujours en argent 835/000 et n'a été frappée que lors des deux années 1878 et 1889 respectivement à 30 et 100 exemplaires, elle est extrêmement rare et purement anecdotique.

Les monnaies de cuivre

Durant cette période on a frappé des monnaies de cuivre de 10 centimes (de 1870 à 1898), de 5 centimes de 1871 à 1898, de 2 centimes plus tardivement de 1877 à 1897 et de 1 centime de 1872 à 1897. Elles sont toutes de type Cérès et sont pour la plupart extrêmement communes car frappées en grandes quantités.



NB – A côté des livres traditionnels sérieux forts intéressants sur l’histoire de France pour cette période historique je vous suggère de lire le livre d’Alain Dag’Naud « Le grand bêtisier de l’histoire de France » chez Larousse (734 pages !), vous y trouverez la petite histoire de France et c’est très amusant. On y apprend plus de choses sur nos personnages célèbres qu’à l’école.